

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2019

Le Conseil Municipal de la Commune de Nogent-sur-Oise légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-François DARDENNE, Maire.

Présents :

Jean-François DARDENNE, Hervé ROBERTI, Valérie LEFEVRE, Claude ROBERT, Badia ZRARI, Michel DUPLESSI, Jean-Baptiste RIEUNIER, Malika KHAIR, Didier CARON, Sonia VIARD, Mokhtar ALLOUACHE, Sawé ARPACI, Jacqueline CROIX, Ginette DECOURTRAY, Marie-José FURTADO, Monica GOMEZ, Alban JOPEK, Rehman QURESHI, Imen BOUHARB, Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, Florence CASTINCAUD, Djamel BENKHEROUF

Pouvoirs :

William MODJINOU à Jean-François DARDENNE, Ghislaine BEGENNE à Alban JOPEK

Absents :

Louis AMIEL, Mélanie HONOREZ, Dominique LELONG, Abdellah BEL FAKIH, Claude COURTIN, Nellie ROCHEX, Ahmed BENACHOUR, Bernard CANISARES

Secrétaire de Séance : Madame Marie-José FURTADO

COMMANDE PUBLIQUE

DEL2019_149 - Délégation de service public sous forme de concession de services pour le financement, la conception, la construction, l'entretien-maintenance et l'exploitation d'un crématorium - Approbation du choix du délégataire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-1 et suivants ;
Vu le code de la commande publique et notamment son article L. 1121-3 et sa troisième partie, relatifs aux contrats de concession ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2019 retenant le principe du recours à une délégation de service public sous forme de concession de services pour la construction et l'exploitation du crématorium ;
Vu les rapports et procès-verbaux de la commission de délégation de service public des 13 mai 2019 (procès-verbal d'ouverture des candidatures), 20 mai 2019 (procès-verbal dressant la liste des candidats admis à présenter une offre), 26 août 2019 (procès-verbal d'ouverture des offres) et 16 septembre 2019 (rapport d'analyse des offres et procès-verbal dressant la liste des candidats invités à la phase de négociation) ;
Vu le rapport d'analyse des offres finales ;
Vu le rapport présentant les motifs du choix du délégataire et l'économie générale du contrat de délégation de service public, annexé à la présente délibération ;
Vu le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes ;

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le choix de la société « Société des Crématoriums de France » (SCF), en qualité de délégataire de service public pour le financement, la conception, la construction, l'entretien - maintenance et l'exploitation d'un crématorium sur le territoire de la ville de Nogent sur Oise ;
- d'approuver le contrat de délégation de service public et ses annexes, établi pour une durée de 25 ans à compter de la date de sa notification, à conclure avec la société SCF.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public et tout document nécessaire à son exécution ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires et signer tout acte ou document utile à l'exécution du contrat de délégation de service public.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme